



BUREAU DE LA COMMISSION LOCALE DE L'EAU DU SAGE DES DEUX MORIN DU 13/05/2013

Le lundi treize mai deux mille treize à quatorze heures, le bureau de la Commission Locale de l'Eau (CLE) du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) des Deux Morin s'est réuni à la maison des services publics de la Ferté Gaucher, sous la présidence de Monsieur Roger REVOILE.

Etaient présents :

Date de la convocation : 30/04/2013

Nombre de Délégués : En exercice : 13 – Présents : 9

	Nom	Structure	Présents	Excusés
Collège des élus	M. REVOILE Roger	Président du SAGE des Deux Morin - Syndicat Intercommunal de la Vallée du Haut Morin	x	
	M. DENIZOT Jean-Georges	Vice Président du SAGE - Maire de St Cyr sur Morin		x
	M. VALENTIN Patrice	Vice Président du SAGE - Conseil Général de la Marne		x
	M. CADET Jean-Pierre	Adjoint au maire de Sézanne	x	
	Mme ESCUYER Elisabeth	Maire de Mouroux	x	
	M. MOROY Alain	Maire de Marchais en Brie		x
	Mme RAVET Anne Marie	Syndicat Intercommunal d'études et de travaux pour l'Aménagement du Bassin du Grand Morin	x	
Collège des usagers	M. AVANZINI Serge	Fédération départementale pour la pêche et la protection du milieu aquatique de Seine et Marne	x	
	M. POT Jacques	Association des amis des moulins d'Ile de France	x	
	Mme RIBEYRE Anne	Marne Nature Environnement	x	
Collège de l'Etat	Mme PROUVE Lydia	Agence de l'Eau Seine-Normandie		x
	Mme DERUMIGNY Cécile	Direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie d'Ile de France	x	
	M. GUISEFFI Angelo	Mission interservices de l'eau de Seine et Marne	x	

Ordre du jour :

1. Suite du projet Science et SAGE (intervention de Nicolas Becu)
2. Problématique de la structure porteuse : Retour sur la réunion des présidents de Communautés de Communes et sur la rencontre avec l'EPTB
3. Morin'f'eau n°4

1/ Suite du projet Science et SAGE (intervention de Nicolas Becu)

La phase 1 du projet Sciences et SAGE a permis d'aboutir à l'élaboration d'un outil d'aide à la décision et à la délibération autour de la gestion des ouvrages hydrauliques, baptisée "Plateforme Sciences et SAGE". L'utilisation de cette plateforme a été testée et évaluée lors de deux ateliers en novembre et décembre 2012. Les résultats, présentés lors de la CLE du 17 décembre 2012, montrent que l'utilisation de cette plateforme génère des apprentissages sur la rivière (impacts des aménagements sur la rivière et sur les autres acteurs) et offre un cadre pour concilier les différents points de vue des acteurs et élaborer des compromis.

L'évaluation de la phase 1 montre par ailleurs que l'établissement d'un compromis entre les acteurs nécessite un temps de discussion des résultats de simulation plus long. La participation des

syndicats de rivière est également souhaitée du fait de leurs connaissances fines de la rivière et sur la manipulation des vannes.

Le PIREN Seine propose de réutiliser et d'améliorer la plateforme Sciences et SAGE développée durant la phase 1 afin qu'elle réponde mieux aux attentes et aux besoins des utilisateurs du SAGE et de l'AESN, de mettre en œuvre des ateliers et des enquêtes autour de cette plateforme et d'assurer un suivi des délibérations qui auront lieu au niveau de la CLE autour de ce dispositif afin que des compromis sur l'aménagement des ouvrages puissent être trouvés et évalués par les membres du SAGE.

Il propose ainsi de :

1. Intégrer au sein de la plateforme Sciences et SAGE:

- des fonctionnalités pour simuler automatiquement la manipulation fine des vannages facilitant ainsi l'utilisation du modèle.
- la possibilité de mettre des passes à poisson au niveau des ouvrages
- au niveau de l'opérateur "Agence de l'eau" la possibilité d'avoir différents niveaux de financement pour la réalisation des travaux d'aménagement
- la localisation des zones humides identifiées dans le cadre de l'étude menée actuellement par le SAGE pour mettre en correspondance les zones de débordements de la rivière simulés par la plateforme et la présence de zone humide.

2. Caractériser et formaliser l'expertise des syndicats de rivière du Grand Morin quant à la manipulation des ouvrages lors de crues et d'assecs, soit au travers d'enquêtes réalisées auprès des personnes concernées soit au travers d'un atelier d'utilisation de la plateforme Sciences et SAGE réalisée auprès de ces personnes.

3. Co-organiser et co-animer avec l'animatrice du SAGE au mois de juillet des ateliers d'utilisation de la plateforme Sciences et SAGE avec les membres du SAGE et autres acteurs impliqués dans la délibération et la prise de décision au sujet de l'aménagement des ouvrages du Grand Morin.

4. Réaliser un suivi des délibérations qui auront lieu au niveau de la CLE et des instances locales dans le cadre de cette phase 2 et évaluer leurs impacts en termes d'élaboration de compromis

Pour ce faire, le PIREN Seine dispose d'un budget de 5.5k€ pour financer les développements prévus au niveau de la plateforme Sciences et SAGE et de 4 chercheurs pour un total de 0.25 ETP (équivalent temps plein) équivalent à 55 jours avec un budget de fonctionnement de 10k€

Parallèlement à ce travail, des ateliers d'utilisation de la plateforme seront organisées avec les riverains de Mouroux et avec la commission territoriale d'Ile de France de l'Agence de l'Eau.

Lors de la discussion il a été regretté que pour des raisons de budget et de temps, l'extension du modèle hydraulique au Grand Morin amont, la continuité sédimentaire, la qualité de l'eau et les interactions hydrologiques entre les zones humides et la rivière ne soient pas prises en compte au sein de la plateforme.

Si le projet est validé, il est demandé au PIREN Seine de réfléchir à l'intégration, au sein du modèle hydraulique, de la modification du profil en long et en travers de la rivière (reprofillement des berges, diminution du lit mineur...) suite à l'arasement d'un ouvrage.

Il est ensuite procédé au vote de la poursuite du projet science et SAGE. Avec 8 voix pour et 1 abstention, la phase 2 du projet science et sage est acceptée.

2/ Problématique de la structure porteuse : Retour sur la réunion des présidents de Communautés de Communes et sur la rencontre avec l'EPTB

Le 25 mars dernier, M. Revoile a réuni les Présidents des communautés de communes du territoire du SAGE afin de leur exposer la problématique concernant la structure porteuse du SAGE pour sa mise en œuvre. 8 communautés de communes sur 19 invités étaient présentes. Les discussions ont essentiellement portées sur l'empilement des structures et sur les coûts (Cf. le compte rendu joint). Il est également apparu qu'il y avait une méconnaissance des actions du SAGE. Pour y pallier, il a été demandé de faire une présentation de la stratégie et de la problématique de la structure porteuse au sein de chaque conseil communautaire afin que ceux-ci puissent comprendre les enjeux et la démarche proposée. Un courrier a donc été envoyé dans ce sens à toutes les communautés de communes.

Le 28 mars dernier, M. Revoile a rencontré M. Molossi-Président de l'EPTB Seine Grands Lacs, sa directrice de cabinet : Mme Lorca et son directeur des services : M. Rizzoli pour discuter de l'éventualité du portage du SAGE par l'EPTB. Il est apparu que l'EPTB n'était pas opposé au portage du SAGE même si une préférence demeurerait dans le portage par une structure locale.

Du fait d'un calendrier restreint, des délais administratifs et de l'incertitude concernant la création d'une structure locale, il a été demandé de solliciter officiellement l'EPTB pour porter le SAGE lors de sa mise en œuvre, afin que celui-ci puisse être opérationnel dès le SAGE approuvé, dans l'éventualité où aucune structure locale n'aurait émergée. Les deux démarches seront donc mener en parallèle tout en donnant la priorité à l'émergence d'une structure locale.

3/ Morin'f'eau n°4

Lors de la CLE du 17 décembre 2012, il a été proposé que le quatrième numéro de Morin'f'eau traite de l'assainissement, du projet Science et SAGE et du choix de la stratégie du SAGE.

La thématique de l'assainissement nécessite d'être traité dans un numéro entier et pas seulement au sein d'un article. De ce fait, il est décidé que le 4^{ème} numéro de Morin'f'eau fasse un point sur l'état d'avancement du SAGE et sur la stratégie du SAGE et que la thématique de l'assainissement serait traitée dans un numéro ultérieur.

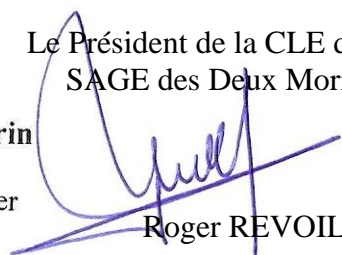
Suite à la présentation de la 1^{ère} version de ce numéro, les remarques suivantes ont été émises :

- Dans l'article « L'élaboration du SAGE entre dans sa dernière ligne droite », faire apparaître la notion de conformité dans le paragraphe relatif au règlement et mettre au pluriel « approbation du SAGE par les préfets »
- Dans l'article « zoom sur la stratégie », au niveau de l'enjeu n°2, remplacer « le SAGE prévoit de retrouver le bon des état des rivières » par « le SAGE prévoit d'atteindre le bon des état des rivières ». Au niveau des graphiques de répartition des coûts de la stratégie, préciser qu'il s'agit des montants sans subvention.

Aucune CLE n'étant prévue avant les vacances d'été, il est demandé que la validation de ce numéro par les membres de la CLE se fasse par mail avant diffusion en juin.

SAGE des Deux Morin
6 rue Ernest Delbet
77320 La Ferté Gaucher
Tél : 01 64 03 06 22

Le Président de la CLE du
SAGE des Deux Morin



Roger REVOILE